

Ce colloque est organisé par le **Groupe de recherche en matière pénale et criminelle** (GREPEC) de l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, le **Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité** (CRID&P) de l'UCLouvain et l'**Institut des sciences sociales du politique** (ISP) du CNRS

MODALITÉS PRATIQUES

Mardi 17 décembre 2024

(9h - 17h)

Salle P02 (bâtiment préfecture)
UCLouvain Saint-Louis Bruxelles
119, Rue du Marais (entrée parking)
1000 Bruxelles

Inscription gratuite, mais obligatoire : [Via ce lien](#)



Institut des
sciences sociales
du politique



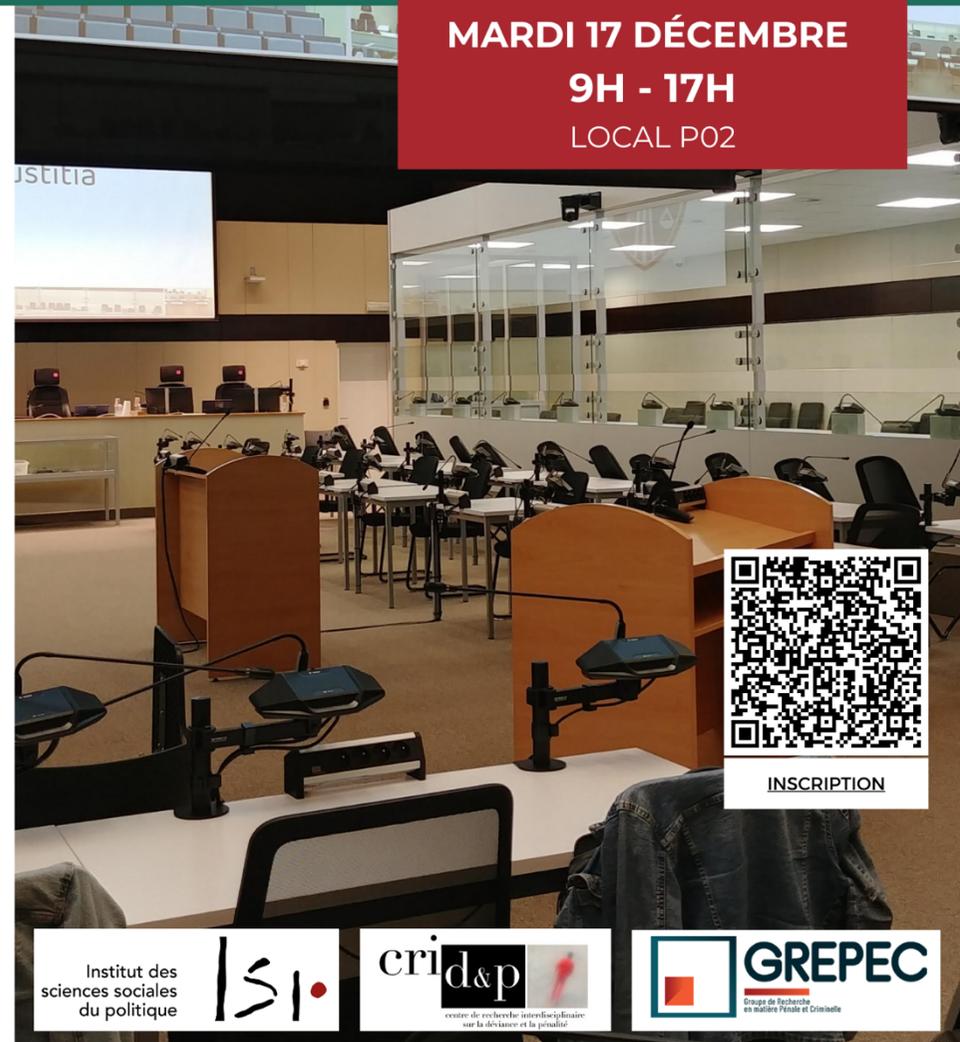
Colloque GREPEC, CRID&P et ISP

UN AN APRÈS. RETOUR SUR LE PROCÈS DES ATTENTATS DE BRUXELLES

MARDI 17 DÉCEMBRE

9H - 17H

LOCAL P02



Institut des
sciences sociales
du politique



UCLouvain
SAINT-LOUIS BRUXELLES

UCLouvain SAINT-LOUIS BRUXELLES
Rue du Marais 119 (entrée parking)
1000 Bruxelles

MATINÉE

8h30 – 9h : Accueil

9h – 10h30 : Panel 1, questions choisies - sous la présidence de **Marie-Sophie Devresse**, professeure de criminologie à l'UCLouvain

- ⇒ **Les conditions de détention des accusés** - **Marc Nève**, président du Conseil central de surveillance pénitentiaire
- ⇒ **Les fouilles à nu** - **Christine Guillain**, professeure de droit à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles
- ⇒ **La déchéance de la nationalité** - **Christelle Macq**, juriste chez Myria et professeure de droit invitée à l'UCLouvain
- ⇒ **L'exécution des peines** - **Marie-Aude Beernaert**, professeure de droit à l'UCLouvain
- ⇒ **La couverture médiatique du procès** - **Marie-Ève Saint-Georges**, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université catholique de Lille

10h30 – 11h : Pause-café

11h – 12h : Panel 2, les acteurs du procès - sous la présidence de **Anne Wyvekens**, directrice de recherche émérite au CNRS (Institut des sciences sociales du politique)

Avec les interventions de :

Frédéric van Leeuw, procureur général près la cour d'appel de Bruxelles

Nicolas Cohen, avocat au Barreau de Bruxelles et **Delphine Paci**, avocate au Barreau de Bruxelles et assistante en droit à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Fabienne Brion, professeure de criminologie à l'UCLouvain

12h – 12h30 : Échanges avec le public

12h30 – 14h : Pause déjeuner (pas de lunch prévu sur place)

APRÈS-MIDI

14h – 15h : Panel 3, les victimes - sous la présidence d'**Olivia Nederlandt**, professeure de droit à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

- ⇒ **Les avocats des victimes** - **Maryse Alié**, avocate au Barreau de Bruxelles et assistante en droit à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et à l'ULB et **Adrien Masset**, avocat aux Barreaux de Verviers et de Liège-Huy et professeur de droit à l'Université de Liège
- ⇒ **Le service d'accueil des victimes** - **Lamya Amrani**, directrice adjointe de la maison de justice de Bruxelles
- ⇒ **La cellule nationale victime du parquet fédéral** - **Lieve Pellens**, magistrate au parquet fédéral de Bruxelles

15h – 16h : Panel 4, la justice restauratrice - sous la présidence de **Delphine Griveaud**, chargée de recherche FSR-FNRS à l'UCLouvain

Avec les interventions de :

Anne Lemonne, cheffe de travaux à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie et maîtresse de conférence en criminologie à l'ULB

Graziella Fourez, juriste et chargée de projet en justice restaurative

Isabelle Seret, à l'initiative du collectif Retissons du lien et **Sandrine Couturier**, partie civile et membre du collectif Retissons du lien

16h – 16h30 : Échanges avec le public

16h30 – 17h : Conclusions, par **Marie-Sophie Devresse** et **Anne Wyvekens**